En grève et dans la rue le 23 Avril pour défendre notre assurance chômage !

Communiqué SUD Culture Solidaires



Depuis 30 ans, les gouvernements successifs au service des capitalistes se succèdent pour détruire l'ensemble de nos droits sociaux. Assurance maladie, retraites ou assurance chômage, voilà leurs cauchemars ! Pour augmenter encore davantage les profits, ils veulent détruire le système de protection sociale qui permet aux travailleurs/ses de continuer à tout simplement vivre quand ils et elles sont privé.e.s d'emplois, ils veulent nous obliger à accepter n'importe quel emploi, ils veulent se servir de la terreur du chômage pour baisser nos salaires et détériorer nos conditions de travail.

Dès le 1er Juillet 2021, la nouvelle réforme de l'assurance chômage va ainsi réduire les montants des allocations des travailleurs/ses ayant perdu leurs emplois de 20% en moyenne et jusqu'à 45% dans certains cas à cause d'un nouveau système de calcul. Cela va concerner plus de 1 million de chômeur/ses. Des dizaines de milliers d'entre nous n'auront tout simplement plus droit à aucune indemnité chômage. Et à partir du 1er octobre, un nouveau durcissement concernera la durée de

travail nécessaire pour ouvrir des droits : il faudra désormais avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 mois sur les 28 derniers mois.

Cette contre-réforme a pourtant été refusée en partie par le conseil d'état en raison des injustices flagrantes qu'elle crée. La totalité des organisations syndicales y sont opposées. C'est un gouvernement complètement inflexible qui tente maintenant de l'imposer à travers un décret publié en catimini qui ne la modifie qu'à la marge.

Les conséquences de la crise économique actuelle vont entraîner la perte d'emploi pour des millions de travailleurs/ses. **L'assurance chômage nous concerne tou.te.s !**

Seule une mobilisation populaire massive pourra arrêter la casse de nos droits sociaux et mettre à mal la classe dominante.

SUD Culture Solidaires appelle le plus grand nombre (chômeurs.es, précaires, intérimaires, intermittent.es, étudiant.es, retraité.es, salarié.es, …) à se mobiliser à travers les occupations de lieux culturels déjà en place depuis un mois et à les multiplier au-delà du seul secteur culturel.

Pour obtenir l'abrogation pure et simple de cette réforme, la coordination des lieux culturels occupés, SUD Culture, l'Union Syndicale Solidaires et la CGT appellent à une mobilisation massive de tou.te.s les travailleurs/ses par la grève et la manifestation, le vendredi 23 Avril, mais aussi le 1er mai et après…

Occupons, occupons, occupons. Partout occupons !!!

Face au capitalisme mortifère, nous voulons et devons

construire un autre projet de société, c'est le sens de notre syndicalisme de transformation sociale.

Pour construire ce projet, l'union syndicale solidaires et SUD Culture Solidaires revendiquent:

- Un nouveau statut des salarié.es garantissant la continuité inconditionnelle du salaire entre deux emplois. Je perds mon emploi, je garde mon salaire.
- 10 chômeurs/ses sur 10 indemnisé.es au minimum au SMIC, dès l'entrée dans le monde du travail.
- La semaine de travail de 32h, sans diminution de nos salaires, ni flexibilité et avec embauches compensatoires.
- Un salaire pour tou.te.s les étudiant.e.s
- Une extension de la sécurité sociale, sa gestion par les travailleurs/ses pour les travailleurs/ses et l'exclusion du patronat de ses instances de décisions, ainsi que **l'arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations sociales**.
- La création massive de postes de titulaires dans les services publics et la création d'emplois réellement stables dans les secteurs utiles socialement et écologiquement, en privilégiant les coopératives de productions et non les entreprises capitalistes.

SUD Culture Solidaires, impliqué dans la lutte des lieux culturels occupés, réclame pour le secteur culturel :

- Un vrai plan de relance pour financer toutes les formes de travail (créations, répétitions, ..) toutes disciplines confondues (spectacle vivant, audio-visuel, arts plastiques…) en concertation avec les travailleurs/ses de la culture.
- La prolongation de l'année blanche sur les droits au chômage pour les intermittent.e.s du spectacle jusqu'à

la reprise totale des activités, augmentée ensuite d'une année et élargir ce dispositif aux intermittent.e.s de l'emploi laissé.e.s pour compte (comme les extras de l'hôtellerie-restauration-évènementiel, intérimaires, saisonniers…) et que ceux/celles-ci bénéficient à nouveau des dispositions de l'annexe 4 de l'assurance chômage.

- L'ouverture immédiate des droits pour les cotisant.e.s aux annexes 8 et 10, peu importe le nombre d'heures cotisées et la garantie d'accès aux droits sociaux (maladie, retraite, maternité, prévoyance, formation)
- La validation automatique pour la retraite de tous les trimestres depuis le début de la crise sanitaire et jusqu'à la reprise complète de l'activité pour tous ceux et toutes celles qui n'ont pas pu travailler